

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] enquête d'utilité Publique concernant le projet de nouvelle route entre Viodos et Espes au Pays Basque Soule

De : Pette Outlook <[REDACTED]>

Date : 19/09/2023 16:07

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur, je tiens à vous informer de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule », car le CD64 n'a jamais pris en considération la proposition du collectif « Les Voix du Saison », visant à l'amélioration (indispensable) de la RD11. Ce projet d'aménagement de la route existante a été pourtant envisagé par le CD64 lui-même il y a une dizaine d'années ! En effet, la RD11 actuelle est assez large pour réaménager et sécuriser les entrées et sorties des habitations, créer des aménagements sécurisants pour une circulation apaisée grâce à la création de trottoirs, de voies cyclables et de carrefours avec voie centrale, et de nature à réduire la vitesse dans la traversée des bourgs d'Espès et d'Abense-de-Bas. L'aménagement de la RD11 serait moins cher, plus sûr, et préserverait l'intégralité des terres agricoles de la zone ainsi que le tracé de l'ancienne voie ferrée.

Les terres agricoles concernées sont parmi les meilleures terres de Basse-Soule, d'un point de vue agronomique, de pentes et d'accès, au milieu de la zone plane de la vallée du Saison. Elles perdraient donc leur vocation nourricière alors que les cultures de maïs, de luzerne ou de soja ou les prairies d'aujourd'hui concourent pleinement à une meilleure autonomie des fermes d'élevage de Soule. Les fermes de la vallée vont aussi voir l'accès à leurs parcelles situées côté droit de la nouvelle route nettement compliqué, la traversée des tracteurs de cette voie étant dangereuses, sans parler des troupeaux. L'activité agricole relève de l'utilité publique et doit être protégée. Les agriculteurs sont les garants de notre autonomie alimentaire future !

Le projet du CD64 amputerait de 25% ce qui reste de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mauléon-Puyoo alors que ce tracé constitue une formidable opportunité pour créer une Voie

Verte, cyclable et piétonne de 8kms entre Mauléon et Charitte-de-Bas.

Une future Voie Verte est d'ailleurs intégrée dans plusieurs plans et schéma « vélo » dont celui porté par le Département (projet « Véloroute de la Soule » de Tardets à Sauveterre).

La création d'une Voie Verte encouragerait la mobilité douce (vélo, trottinette, marche à pied) dans les trajets domicile-travail, et profiterait à l'ensemble des habitants et visiteurs de la Soule qui ont déjà fait du chemin entre Mauléon et Espès une promenade fréquentée et un « parcours santé » sur un terrain plat, ombragé et à l'abri des gaz d'échappement, unique dans la Vallée.

Merci de votre attention,
Pensons à nos petits-enfants

Pette Jaragoyhen